



---

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
N° 2020-0705**

Le 5 juillet 2020, à 10h00 heures, le Conseil d'Administration s'est réuni à Contrazy-La borde.  
Rose Balagué était excusé.

**Sont présents :**

- Christian Torrell, Jean-Louis Lacanal, Jacques Rousseau, Pierre Duclos

Le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Jean-Louis Lacanal

Le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modalités des prises de décision
  - a. Création de la commission "Sentiers"
2. Projet de "grande boucle"
3. Point sur les activités
4. Journées entretien
5. Séjour Encantats
6. Investissement en matériel
7. Questions diverses

**Les points 1 ; 2; 4 et 6 de l'ordre du jour étant complémentaires, ils sont traités dans le projet "Grande boucle"**

**1- Projet "Grande boucle"**

L'association travaille depuis plusieurs années sur un projet de chemins sans avoir de vue complète et précise sur l'ampleur de la tâche.

Le conseil préconise la création d'une "Commission Sentiers" afin de d'asseoir le projet ~~le~~ "Grande Boucle". Cette commission proposera au conseil d'administration son projet, ses recommandations et ses besoins.

Les noms et désignations ne sont pas arrêtés, il faudra trouver le juste titre pour présenter aux collectivités ce projet qui est inscrit en priorité dans les objectifs statutaires de l'association.

Ce projet a pour objectif d'établir un circuit de randonnée sur le canton des Portes du Couserans :

- en utilisant les circuits déjà existants,
- en réhabilitant les chemins communaux,
- en créant un maillage de chemins plus serré pour relier les communes, les hébergeurs et les points d'intérêt patrimoniaux ou touristiques.



Un appel sera lancé vers les adhérents susceptibles d'apporter leurs compétences mais aussi une influence locale.

La commission lors de sa première réunion devra établir un "plan de bataille" et attribuer à chacun un rôle.

Pierre Duclos est sollicité par le conseil pour mener ce projet, ce qu'il accepte.

Le conseil donne son aval pour continuer à s'équiper en matériel. Les dépenses se feront au fil de l'eau en fonction de l'état des finances de l'association.

Il sera recherché en priorité l'achat d'une débroussailleuse et d'une élagueuse.

La commission "Sentiers" établira ses besoins et devra gérer le matériel et les consommables.

Le conseil décide que l'achat de poteaux, panneaux signalétiques ou tout autre article devant être installés à demeure dans une commune ne peut être financé par l'association même si elle reçoit une subvention par la collectivité en question.

Le lundi 6 juillet aura lieu une journée "Entretien". Largement renforcé par nos amis toulousains, les ARVVistes pourront aborder de front plusieurs chantiers en particulier la pose de mâts directionnels et le coulage des plots d'emprise de la future passerelle de "La Jeanne".

## 2- Point sur les activités

### 2-1-Téléthon

Jacques Rousseau adressera aux responsables Téléthon de l'Ariège un courrier afin de les informer de notre renoncement aux manifestations liées.

### 2-2-Randonnées

Le programme suit son cours. A noter qu'une journée publique est organisée par l'ARVV et l'association "Mille pattes" au château de St Barthélémy le vendredi 7 août. Au programme de cette journée, randonnée en matinée, cassoulet ariégeois et visites guidée l'après-midi.

Une affiche sera faite à destination des mairies et des offices de tourisme.

### 2-3-Séjours

#### **Séjour à Lodève :**

- Il y a désormais 18 personnes inscrites. Les réservations sont faites.
- Le programme du séjour est finalisé après la visite de Jacques Rousseau dans le Minervois.

#### **Séjour dans les Encantats :**

Jean-Louis Lacanal a présenté au conseil les deux devis pour ce séjour. Un, incluant un guide ainsi que les pique-niques, un en mode liberté. Le conseil a retenu le devis avec guide et PN afin de libérer tous les participants des différentes contraintes liés aux séjours. Le tarif sera de 595€ par personne en pension complète. Le transport n'est pas inclus. Un supplément de 120€ pour une chambre en Single est à prévoir.

La commission "Séjour" définira les dates exactes avec le prestataire dans la fourchette du 7 au 20 juin 2021.

L'ouverture des inscriptions sera faite dès que tous les éléments seront réunis.



## ASSOCIATION REVEIL DE LA VALLEE DU VOLP

Bien que des randonnées soient prévues tous les jours ce séjour est ouvert à tous les adhérents. Le guide attitré conseillera les participants pour les visites touristiques sur le secteur.

### 4-Achats pour l'association

Il est rappelé que, à l'exception des dépenses courantes de faible montant (<20 €), le CA doit donner son accord préalable, soit en réunion, soit par consultation mail en cas d'urgence.

Outre le matériel cité au para 1, le conseil valide l'achat de talkies-walkies pour parfaire la sécurité dans les randonnées en particulier lorsque le groupe est divisé. Jean-Louis achètera ce matériel.

L'association se renseignera auprès de la commune de Lasserre pour l'installation du vidéoprojecteur dans la salle des fêtes. Eventuellement, elle envisage d'investir dans l'achat de ce matériel.

Jean-Louis demande au conseil de compléter l'abonnement internet par un pack sécurité "SSL". Ceci pour mieux référencer le site internet et permettre éventuellement le règlement des adhésions ou des articles en boutique via le site. Le conseil donne son aval portant la dépense de 95 € à 144€/an.

### 5-Questions diverses

Jacques Rousseau demande à ce que les procès-verbaux du conseil d'administration soient accessibles sur le site internet. Jean-Louis Lacanal mettra en ligne les documents en accès réservé aux adhérents.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les administrateurs en présence.

Jean-Louis Lacanal  
Secrétaire

Jacques Rousseau  
Trésorier

Pierre Duclos  
Administrateur

Christian Torrell  
Président